

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 03 avril 2015**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre Association durant l'exercice clos au 31 décembre 2014 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice. Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

**I - ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 font ressortir les soldes intermédiaires caractéristiques suivants :

- Résultat d'exploitation :- **681 € (charges avec amortissements – subventions avec participations usagers)**
- Résultat financier : - **2 685 € (intérêts livret épargne)**
- Résultat exceptionnel : **99 € (charges exceptionnelles – produits exceptionnels)**

Le total des participations des usagers s'élève à **55 014 €** au 31/12/2014 contre **53 680 €** au 31/12/2013, soit une augmentation de 2,48 %.

Le total des subventions s'élève à **980 789 €** au 31/12/2014 contre **987 006 €** au 31/12/2013, soit une baisse globale de 0,63%. Les subventions se répartissent comme suit :

	31/12/14	31/12/13	Ecart	%
Total Subventions Commune	656 000,00	656 504,00	-504,00	-0,08%
Total Subventions CAF	252 549,18	249 308,22	3 240,96	1,30%
Total Subventions Etat	14 102,48	15 200,00	-1 097,52	-7,22%
Total Subventions Département	4 531,00	5 223,00	-692,00	-13,25%
Total Subventions Région	1 161,08	8 489,31	-7 328,23	-86,32%
Total Subventions Emploi	46 445,49	52 281,74	-5 836,25	-11,16%
Subventions Diverses	6 000,00	0,00	6 000,00	
	<b>980 789,23</b>	<b>987 006,27</b>	<b>-6 217,04</b>	<b>-0,63%</b>

Le total des charges d'exploitation s'élève à **1 040 131 €** au 31/12/2014 contre **1 046 045 €** au 31/12/2013, soit une diminution de 0,57 %.

	<b>31.12.14</b>	<b>31.12.13</b>	<b>Ecart</b>	<b>%</b>
Achats et charges externes	175 488	206 782	-31 294	-15,13%
Impôts et taxes	48 658	60 968	-12 310	-20,19%
Salaires et traitements	562 729	539 320	23 409	4,34%
Charges sociales	231 005	222 594	8 411	3,78%
Dotation aux amortissements	17 748	16 174	1 574	9,73%
Dotation aux provisions (risques et charges)	4 367	107	4 260	1,00%
Autres charges	135	100	35	35,27%
	<b>1 040 131</b>	<b>1 046 045</b>	<b>-5 914</b>	<b>-0,57%</b>

Les *frais généraux* ont généré une dépense totale de **175 488 €** (206 782 € en 2013).

Les *salaires et charges* (impôts et taxes inclus) pour une somme totale de **793 734 €**, se répartissent comme suit (761 914 en 2013) :

- ➔ **25 % pour le siège**
- ➔ **37 % pour le CSC de Marcouville**
- ➔ **38 % pour le CSC des Louvrais**

**Il en résulte donc un excédent de 3 267,51 €** ( une perte de 1 856,73 € en 2013)

Comme il est précisé dans « l'annexe légale 2014 », nous attirons votre attention sur le fait que la provision au titre des « indemnités de départ à la retraite » est de **31403,06 €** contre 27 036,08 € au 31/12/2013.

Durant l'exercice, la trésorerie nette est passée de **122 418,41 €** à **161 709,51 €**, soit une augmentation de **39 291,10 €** (32,09%).

#### II - BUDGET PREVISIONNEL

Conformément à nos statuts, notre AG doit se prononcer sur ce "budget prévisionnel définitif".

#### III - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'exercice écoulé fait ressortir un excédent de **3 267,51 €** que nous vous proposons d'affecter en *Report à Nouveau*.

#### IV - CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et vous précisons que le Commissaire aux comptes en a été informé pour l'établissement de son rapport spécial.

#### V - PROGRÈS RÉALISÉS OU DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

#### VI - ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LE 31 DÉCEMBRE 2014

Par courrier du 5 janvier 2015, la Ville de Pontoise nous a notifié que le montant de la subvention pour l'année 2015 s'élèverait à **570 000 €**.

Fait à Pontoise, le 03/04/2015.

Le Conseil d'Administration.